

Complément de décision n° 2025/04 relatif à l'accréditation de Institut Polytechnique UniLaSalle à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Objet

Accréditation sous réserve dans l'avis 2025/04 de la transmission d'un syllabus pour la spécialité "Systèmes numériques et Energétique", sur le site de Amiens.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut Polytechnique UniLaSalle ;
- Vu la note de synthèse établie par Benoît NORTIER membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 08 juillet 2025,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis / de décision suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école et lève en conséquence la réserve d'accréditation.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 08 juillet 2025.

La présidente, Claire PEYRATOUT